



Le mot du Président

Chers habitants du Quartier Centre-Gares,

Au cours de la distribution de notre journal de novembre 2017, j'ai constaté que notre existence soulevait de nombreuses interrogations et remarques. J'ai donc pensé qu'il serait plus opportun, pour ce numéro, non pas de rédiger un mot du président comme cela a été fait pour introduire les parutions précédentes, mais plutôt de présenter un système de questions-réponses à partir des remarques qui nous reviennent le plus souvent. Cela afin d'améliorer le dialogue entre l'Union de Quartier Centre-Gares et vous, ainsi que la compréhension de notre activité.

« Qu'est-ce que l'Union de Quartier Centre-Gares ? »

Les Unions de Quartier sont des associations d'habitants qui visent à améliorer le cadre de vie de leur quartier correspondant, et à cette fin de le représenter auprès des instances publiques telles que la Mairie et la Métropole. Nous avons également vocation à y proposer nous-mêmes des animations telles que nos vide-greniers. L'Union de Quartier Centre-Gares assure ainsi cette fonction pour le territoire compris entre le Cours Jean-Jaurès, la Rue Joseph Rey, la Gare, la Rue de l'Isère, et le Quai Claude Bernard. Notre poids dans la ville est notamment renforcé par notre participation au Comité de Liaison des Unions de Quartier, qui associe l'ensemble des Unions de Quartier de Grenoble dans les dialogues avec la Mairie et la Métropole par exemple.

« Vous ne servez à rien. Les choses ne s'amélioreront que lorsque [tel candidat] sera élu »

Chacun son niveau d'intervention. Notre rôle n'est pas d'adopter des lois et des règlements. En revanche, en statuant au niveau du quartier, nous vous permettons d'améliorer le cadre de vie au plus près de chez vous. Nous nous penchons sur les questions de propreté, de tranquillité, et d'agréabilité de votre rue, et ce sans aucune prise de partie politicienne étant donné que nous sommes nous-mêmes habitants œuvrant simplement pour le quartier.

« Les Unions de Quartier, est-ce bien apolitique? »

Les Unions de Quartier n'ont pour objet que le questionnement de la vie de la cité. Elles n'ont aucune couleur politique. Jamais il n'a été question au cours de nos réunions d'une quelconque appartenance politique, ni même d'un rejet ou d'un favoritisme envers un bord ou un autre. Jamais nous n'avons dit « ça, c'est de Gauche » ou « ça, c'est de Droite ». Nous félicitons toute bonne action pour le bien-être à Grenoble, et critiquons toute mauvaise action, peu importe sa provenance sur l'échelon des partis politiques.

« Veuillez débarrasser les poubelles en bas de chez moi »

Nous formons une association d'habitants, de personnes de la société civile, volontaires pour débattre. Et, quand l'occasion se présente, nous sommes là pour agir pour le quartier, et ce, avec un emploi du temps semblable à celui de tout autre civil. Nous n'avons aucun personnel ni service à notre disposition, et nous-mêmes ne pouvons pas être présents à temps plein pour l'association. En revanche, nous vous aiderons de notre mieux pour faire entendre votre voix auprès des instances concernées.

« Qu'est-ce que vous faites, concrètement? »

Lorsque des habitants nous interpellent au sujet de leurs projets ou de leurs problèmes de quartier, nous faisons de notre mieux pour les guider ou pour les mettre en relation entre eux. Ceci peut mener à la création de collectifs qui auront leur poids dans le dialogue avec les autorités publiques et les services municipaux ou métropolitains. Ainsi avons-nous, par exemple, l'ambition d'accompagner toute personne du quartier qui souhaiterait porter un projet au Budget participatif organisé par la Mairie. Comme vous le verrez à la lecture de notre article « Habitants en colère! », nous accompagnons également les personnes qui souhaitent dénoncer les diverses problématiques de leurs rues, nous les aidons à porter leurs voix. Je pense pouvoir dire que nous entretenons de bons liens avec la Direction de Territoire du Secteur 1, dont je félicite l'efficacité.

Comme les lecteurs habituels de notre journal le savent, nous organisons chaque année trois vide-greniers et un tour du quartier, en plus de notre Assemblée Générale. Via notre page Facebook « Union de Quartier Centre-Gares », nous essayons autant que possible de transmettre l'information aux abonnés de la page. Enfin, comme vous pourrez l'observer, notre rubrique « L'Union de Quartier » de notre journal se développe, contenant pour cette édition trois articles en plus de cette introduction, ce qui démontre une véritable vie de notre association pour plus d'efficacité. En ce sens, j'ai d'ailleurs le plaisir de vous inviter, non seulement à notre Assemblée Générale Ordinaire, mais aussi à notre Assemblée Générale Extraordinaire, en vue de réviser nos Statuts (voir la dernière page de cette édition).

Toutefois, certaines de nos commissions appellent à plus de membres, afin de pouvoir offrir plus d'activité au quartier. Aussi vais-je conclure cet article par un appel à participation.

Si vous vous interrogez sur l'Union de Quartier Centre-Gares, si vous considérez que le quartier lui-même ne répond pas à toutes vos attentes, ou encore si vous souhaitez vous investir pour toute votre Ville, sachez que par notre association vous pouvez avoir les cartes en main. Ce quartier pourrait devenir ce que vous en feriez!

Pierre JACQUIER

Chers adhérents, votre Union de Quartier vous propose désormais des avantages pour les activités dans votre quartier!

Concernant les vide-greniers

Pour tenir un stand aux vide-greniers organisés par notre association, chaque mètre coûte cinq euros. **Désormais, l'Union de Quartier Centre-Gares offre à tout adhérent une réduction de cinq euros, soit un emplacement d'un mètre offert, pour chacun de ses vide-greniers !**

Il vous suffit pour ça de présenter votre carte d'adhérent, en vigueur pour l'année correspondante, au moment de votre inscription au vide-grenier !

Concernant les cours d'initiation à l'informatique par l'Age d'Or à l'Espace Pinal

**Gratuité totale pour nos adhérents !
Il vous suffit pour ça de présenter votre carte d'adhérent, en vigueur pour l'année correspondante, au moment de votre inscription à l'Espace Pinal !**

Concernant l'information

L'association a aussi pour objet l'information, la transmission aux habitants des actualités qui les concernent. **C'est pourquoi, tout adhérent indiquant son adresse email et précisant vouloir être informé recevra par mail dès fin mai 2018 les informations dont dispose l'Union de Quartier Centre-Gares au sujet du quartier, dès lors que celles-ci auront bien sûr un caractère définitif !**

**Alors nous vous attendons à l'Assemblée Générale
du 23 Mai 2018!**

L'UNION DE QUARTIER

Démocratie locale, CLUQ,
Unions de Quartier...

L'Union de Quartier Centre-Gares
rencontre ses voisines!

Une AMAP dans mon quartier!

Démocratie locale, CLUQ, Unions de Quartier...

Depuis quelques années, lorsqu'il s'agit d'évoquer les pratiques de la vie communale, les mêmes termes sont souvent utilisés parmi lesquels « co-construction », « initiative citoyenne », « participation »...

Ce vocabulaire reprend les éléments constitutifs de la « démocratie locale ».

Le Code des collectivités territoriales précise que « Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent (...) est un principe essentiel de la démocratie locale ».

Pour instaurer ce dialogue, des structures sont nécessaires. La loi prévoit la mise en place de conseils de quartier et la possibilité pour la ville de créer des comités consultatifs pour tout sujet d'intérêt général.

A Grenoble, la commune est divisée en vingt-deux quartiers. Leur rôle essentiel est d'être le relai entre les habitants du quartier et la Mairie sur les projets ou les problèmes relatifs au cadre de vie : propreté, sécurité, déplacements et circulation, urbanisme... Elles essayent également, avec leurs moyens, de participer à l'animation de leur quartier (événements festifs, conférences, vide-greniers, concerts, etc.).

La plupart des Unions de Quartier sont adhérentes au Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ). Le CLUQ a pour mission de créer des liens entre les Unions de Quartier et de prendre en charge les sujets transverses sur la ville.

Pour répondre et réfléchir collectivement aux problèmes soulevés par les habitants de Grenoble, il est constitué en trois commissions ouvertes à tous les habitants : démocratie locale et participation, animation et culture, urbanisme. Il participe à de nombreuses commissions municipales parmi lesquelles on peut citer la Commission sur les budgets participatifs et le Comité de suivi des initiatives citoyennes.

Le CLUQ est attentif à la vie quotidienne des Grenoblois. En 2017, il a été à l'initiative d'actions concrètes pour une consultation sur le sujet de la politique de stationnement de la ville (augmentation des tarifs) et sur les fermetures des bibliothèques municipales.

Sur le plan de l'animation festive et culturelle, le CLUQ organise chaque année un marché aux fleurs avec les Unions de Quartier volontaires, ainsi qu'une exposition d'art contemporain. En 2017, le thème était « Irrévérence ». Cette année, le thème sera le cinquantenaire des JO de 1968.

Une précision : l'émergence de Grenoble-Alpes Métropole a entraîné un rapprochement avec LAHGGLO (Les Associations des Habitants du Grand Grenoble Lien et Ouverture) qui un rôle similaire à celui du CLUQ, mais au niveau de l'agglomération. Les commissions du CLUQ sont désormais communes avec LAHGGLO.

En mars 2015, le Conseil municipal de Grenoble vote la création des Conseils Citoyens Indépendants (CCI), nouvel outil de démocratie locale participative. Particularité : les membres des CCI, sont tirés au sort parmi les listes électorales et des listes de volontaires ; ils sont nommés pour deux ans.



Objectifs : proposer et construire des projets avec la Ville, organiser des temps d'échanges et de débats, et interpeller le Maire par une question orale lors des séances du Conseil Municipal.

Après trois ans de fonctionnement, le bilan des CCI est très mitigé.

Une nouvelle charte a été élaborée début 2018. Innovation principale : la création, à côté des CCI, d'Ateliers de projet qui ont pour mission de « produire des préconisations sur une politique municipale définie ».

« Abondance de biens ne nuit pas » dit le proverbe. Y-a-t-il trop d'instances pour nourrir la démocratie locale grenobloise ? L'avenir nous le dira.

L'Union de Quartier Centre-Gares rencontre ses voisines!



Ce jeudi 12 avril 2018, la Commission Animation et Communication de l'Union de Quartier Centre-Gares a enfin pu voir aboutir son projet de rencontre avec des Unions de Quartier voisines. Préparée et discutée depuis plusieurs mois avec le Conseil d'administration et le Bureau, cette initiative avait pour but d'inviter des représentants de l'Union de Quartier Championnet-Bonne-Condorcet-Hoche, de l'Union des Habitants Centre-Ville, de l'Union de Quartier Mutualité-Préfecture, et de l'Union de Quartier Centre-Gares, à échanger sur des thèmes communs.

Quatorze personnes étaient réunies autour d'une grande table afin d'expliquer le fonctionnement de leur Union de Quartier et de proposer des démarches communes que nos associations pourraient réaliser ensemble sur les thèmes suivants :

« Animation », « Propreté urbaine et tranquillité », « Circulation et stationnement », « Notoriété et structure des Unions de quartier ».

Cette rencontre fut l'objet d'une discussion productive et prometteuse pour la suite. Les quatre heures de réunion, entrecoupées d'un buffet-repas, n'ont pas suffi à traiter tout ce qu'il aurait été possible d'aborder tant il y avait à dire, mais il semble que les personnes présentes soient reparties avec des idées plein la tête et une certaine satisfaction, ce qui ne peut que nous ravir.

Un compte-rendu détaillé a été envoyé à chaque participant, afin de pouvoir ensuite le présenter aux Conseils d'administration de ces différentes Unions de Quartier, l'objectif final étant d'obtenir l'accord de ces conseils pour l'organisation de nouvelles rencontres, dans la continuité de cette première esquisse.

Affaire à suivre !



Une AMAP dans mon quartier!

Une quoi ?

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, celle-ci se nomme *Amap à la noix*, logique pour Grenoble !

À quoi ça sert ?

Et bien, si vous souhaitez manger local, bio et soutenir les producteurs de votre territoire, c'est l'idéal ! Vous avez le choix des produits (légumes, fruits, œufs, fromages, pain...) et vous vous engagez à acheter des paniers sur une période donnée. *Vous devenez consomm'acteur*, vous découvrez des produits de saison, des produits qui poussent et qui sont fabriqués pas loin de chez vous, tout en soutenant les exploitations qui œuvrent pour une meilleure alimentation. Si vous avez envie d'autres produits, vous pourrez toujours proposer à l'ensemble des Amapiens de nouvelles saveurs, vous êtes aussi, bien sûr, force de proposition.

Comment ça marche ?

Après avoir choisi vos produits et passé un contrat avec les producteurs, vous venez chercher votre panier tous les mardis soirs, sur une plage-horaire de 17h30 à 19h30, à l'Union de quartier Centre-Gares qui a la gentillesse de nous prêter son local pour l'ensemble des livraisons. Vous pourrez croiser les producteurs pour échanger avec eux, discuter avec les autres amapiens (convivialité assurée) et repartir avec vos produits prêts à être transformés ou mangés par vos soins.

Et la cerise sur le gâteau, c'est qu'il existe en Isère un réseau des amaps qui s'appelle Alliance PEC* Isère qui anime et qui rend visible l'ensemble des amaps.

Vous mangez local, bio, vous vous fournissez dans votre quartier et vous ne payez pas plus cher que dans la grande distribution !

Plus d'informations sur

<http://amap.alanoix.fr>

<http://amap-aura.org>

*Paysans écologistes consommateurs de l'Isère

LA VIE DU QUARTIER

Habitants en colère !

Le plus beau métier du monde ?

Des MST aux pioches !

Habitants en colère !

Ville apaisée? Voilà un concept qui ne trouve pas son effectivité à chaque coin de rue !

D'ailleurs, ce n'est pas sur des coins de rue que l'Union de Quartier Centre-Gares a été saisie tout au long de l'année, mais sur des espaces majeurs du quartier. Plusieurs d'entre vous nous ont interpellés sur l'insalubrité, les nuisances sonores, et même l'insécurité... le tout ajouté à un sentiment de manque d'écoute de la part d'instances qui affirment la concertation et ce concept de ville apaisée.

Parmi les différents habitants que nous avons eus pour interlocuteurs, deux principaux groupements d'habitants, qui se sont tournées vers nous depuis le début de l'année 2018, sont à souligner dans cet article concernant différentes problématiques, à savoir le Square Genin et la pollution sonore autour de la Place Hubert-Dubedout.

Le Square Roger Genin. L'Union de Quartier a tout d'abord été interpellée par des habitants des alentours du Square. Pour ceux-là, la situation devient invivable, tant la population du Square est bruyante... jusqu'à 2h du matin ! Et tout dialogue avec ces usagers nocturnes est impossible, au point qu'il faut recourir à la police très régulièrement pour ramener un certain calme dans ce secteur... jusqu'à la nuit suivante où ça recommence, encore et encore. Alors il y en a marre !

Puis ce sont des usagers de ce parc qui nous ont interpellés. Des nourrices, des mères, de simples passants qui veulent se prélasser au soleil... Mais non, il n'est plus question d'amener les enfants au Square Roger Genin. Fini les rires des enfants? C'est ce qui semble annoncé par ces usagers. Il n'est tout d'abord pas question que les enfants jouent dans une herbe abritant les crottes de chien. Et des chiens qui courent et font leurs besoins dans cette herbe et au niveau des aires de jeux, il y en a ! Et comment faire comprendre à ces animaux qu'il y a une réglementation qui le leur interdit et qu'ils ont des espaces pour faire leurs besoins, puisque leurs maîtres ne semblent pas le comprendre eux-mêmes? L'accès des chiens dans le square n'est permis qu'avec la laisse, sauf sur les aires de jeux où il est totalement interdit. Mais cela ne s'arrête pas là, il y a aussi les bouts de verre ! Les populations qui occupent le parc la nuit laissent leurs bons souvenirs aux usagers du jour, et ces usagers, ce sont vous et vos enfants ! Combien de fois suis-je passé à côté de ce parc, pour découvrir des déchets répandus sur le sol et même des enfants jouant à briser des bouteilles de verre ? Trop de fois ! Et nous pourrions aussi parler de la tendance de personnes adultes à occuper des parties du parc, parfois mêmes les jeux pour enfants. Ainsi, il n'est plus possible de s'en approcher. Alors il y en a marre !

« On nous chasse de chez nous », « Nous ne venons plus », « Nous partons » ou encore « Mais enfin est-ce un parc pour humains ou pour chiens ? ». Ces paroles, nous les avons entendues parmi les habitants et les usagers lors de nos rencontres à notre local.

La Place Hubert Dubedout. L'Union de Quartier est ici interpellée par des habitants qui ne veulent plus, qui ne peuvent plus, vivre chez eux, en raison notamment des nuisances causées par la circulation (pollution sonore, insécurité due à l'absence de feu rue Casimir Brenier...). Comme le dit une femme habitant sur ladite Place : « Je veux être dehors le plus de temps possible pour ne pas avoir à rentrer chez moi ». Cela rappelle le Collectif Bergès-Brenier, qui s'est battu pour défendre le bien-être dans ce secteur. Aujourd'hui, il n'est pas sûr que le bilan soit si positif. Alors il y en a marre !

Mais que faire?

Vous pouvez vous rassembler pour mieux faire entendre votre voix.

Nous pouvons vous y aider. Nous avons reçu ces personnes dans notre local, nous avons échangé, nous avons mis en place des plans d'action avec pour objectif de vous aider à mieux vous faire entendre par les instances que vous souhaitez saisir. Ainsi avons-nous entrepris de distribuer dans les boîtes aux lettres des rues concernées une lettre, afin de réunir toute personne souhaitant se mobiliser sur le sujet, afin de savoir combien vous êtes vraiment et de pouvoir nous organiser. C'est un combat à mener, mais sachez que votre Union de Quartier est présente pour entendre vos problématiques et a pour rôle de permettre votre expression.

Le plus beau métier du monde?



En tous cas, l'un des plus beaux : s'occuper d'enfants subissant un handicap sévère les empêchant d'avoir une scolarité ordinaire comme les autres enfants.

Le SESSAD DelphiDYS (Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile) est une association Loi 1901, installée dans notre quartier rue Raymond-Bank, qui prend en charge des enfants et adolescents atteints de troubles leur interdisant d'apprendre et de communiquer correctement. Il intervient sur l'ensemble du département de l'Isère et dépend d'une association nationale l'Entraide Universitaire, basée à Paris.

Le terme « DYS » (pour dysfonctionnement) recouvre « les troubles des processus mentaux mis en jeu dans les apprentissages (dyspraxie, dyslexie, dysphasie, dysgraphie, ...) liés à la perception, l'attention, à la mémoire, au langage, à la motricité, aux fonctions exécutoires ».

Ceci donne une idée de l'immense défi que doivent relever chaque jour les personnels soignants pour permettre un jour à ces enfants de vivre enfin une vie normale d'écolier.

Tout débute par le repérage de difficultés à l'école (lecture et écriture) aux environs du CE1. La famille de l'enfant doit monter un dossier qui passera par plusieurs intermédiaires : le CHU pour le diagnostic du handicap, la Maison de l'Autonomie de l'Isère pour l'aspect administratif et financier. Le SESSAD DelphiDYS prend en charge financièrement le coût des soins apportés à l'enfant. Il reçoit chaque année une dotation budgétaire de la part de l'ARS (Ministère de la Santé). Il s'agit de son unique ressource.

Une fois ces démarches effectuées, un projet de soins personnalisés est établi entre le SESSAD DelphiDYS, la famille de l'enfant et l'école.

Pendant trois à quatre ans (durée moyenne), une équipe pluridisciplinaire (ergothérapeute, orthophoniste, psychomotricien, psychologue, etc.) va accompagner l'enfant, selon les cas, en milieu scolaire (deux ou trois réunions par semaine), à son domicile ou dans les locaux du SESSAD DelphiDYS. Des bilans réguliers sont réalisés pour faire le point sur les progrès constatés et mettre en place les adaptations nécessaires à la suite.

On mesure la longueur du chemin et les obstacles à surmonter...

Le SESSAD DelphiDYS suit actuellement cent enfants sur le département de l'Isère (répartition de 60% en primaire et 40% en secondaire) dont trente-cinq à Grenoble. Pour des raisons évidentes de proximité de soins, le SESSAD DelphiDYS n'est pas regroupé à Grenoble. Il a ouvert des antennes à Villefontaine et à La-Côte-Saint-André et envisage d'en créer d'autres à Voiron, Vienne ou dans le Grésivaudan.

La direction regrette de n'avoir pas les moyens de prendre en charge toutes les demandes. A ce jour, cent dossiers sont sur liste d'attente et les besoins estimés tournent autour de trois-cents-cinquante enfants !

Quand on sait que la prise en charge précoce est l'une des conditions essentielles à l'efficacité et au succès des soins, il est urgent que cet appel soit entendu.



Des MST aux pioches!

Dans une rue peu fréquentée des badauds – la rue Aristide-Bergès –, se tient l'ancienne « Polyclinique de Grenoble ». Un nom fort joli et fort policé pour désigner ce que fut en réalité une clinique vénérienne, dans laquelle furent traitées en cela les maladies sexuellement transmissibles (MST) des Grenoblois et Grenobloises. Notre ancien Président, le Professeur Max MICOUD, alors jeune médecin, y a d'ailleurs officié dans les années 1950.

Tout à l'intérieur est à l'image de l'état d'esprit hygiéniste de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Des pièces claires et lumineuses sont distribuées de façon moderne autour de larges couloirs. Une large place est laissée, architecturalement parlant, au verre, au bois et aux carreaux de ciment et de faïence – symbole par excellence de la propreté et de la « bonne » hygiène.



De l'extérieur, ce bâtiment, construit dans les premières années du XX^{ème} siècle, ne laisse en rien penser à un lieu médical, mais à un chalet alpin de par sa toiture caractéristique et ses épais murs de pierre.

Ce bâtiment, fermé depuis des décennies, propriété de l'hôpital de Grenoble, a été vendu au promoteur immobilier Aristide Immo. Le projet de ce dernier a été présenté en détail aux Grenoblois à l'Hôtel de ville à l'automne 2017. Le promoteur va entreprendre une démarche très respectueuse de l'immobilier ancien qui sera entièrement conservé alors que les rajouts tardifs seront totalement arasés.

Le promoteur va d'ailleurs installer son siège social, actuellement situé en lointaine banlieue grenobloise, au cœur de ce bâtiment historique de notre Quartier Centre-Gares. La parcelle sera agrémentée d'un jardin au niveau de l'angle de la rue Aristide-Bergès et du quai Claude-Bernard. Et un immeuble de haut standing, doté de sept étages, ne comprenant aucun logement social et contigu à un immeuble ancien du quai déjà existant et moins haut que ce dernier, verra le jour le long du quai Claude-Bernard. La mise en chantier est prévue pour l'été 2018 !



ASSEMBLEE GENERALE

Le mercredi 23 Mai à partir de 18H45



L'UNION DE QUARTIER CENTRE-GARES VOUS INVITE À SON
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ET SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE EN VUE DE
RÉVISER LES STATUTS DE L'UNION DE QUARTIER

À L'IUT 2 – PLACE DOYEN-GOSSE À GRENOBLE

En présence du Maire et des élus du secteur

Au cours de cette Assemblée, nous évoquerons avec eux les sujets qui vous concernent, et vous aurez vous-même l'occasion de vous exprimer sur ces sujets :

Urbanisme dans le quartier / Espace Pinal / Circulation automobile et vélos / Transports / Sécurité publique et propreté urbaine...

Plusieurs postes d'administrateurs sont à renouveler lors de l'Assemblée, toute personne intéressée pour candidater peut faire acte de candidature avant le 18 mai 2018 par courrier adressé au siège de l'Union de Quartier ou par mail au uqcg@yahoo.com, sous condition d'être « membre actif ».

ADHÉREZ À L'UNION DE QUARTIER !

**Bulletin d'adhésion 2018 à renvoyer à l'Union de Quartier Centre-Gares
(6, Rue du Quatre-Septembre – 38000 Grenoble)**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

COTISATION

Membre adhérent
10€

Membre actif
20€

Autre montant
..€

Journal de l'Union de Quartier Centre-Gares. ISSN : 2430-5782. Dépôt légal : mai 2018. Siège social : 6 rue du Quatre-Septembre – 38000 Grenoble.
Téléphone : 07 83 06 57 75. E-mail : uqcg@yahoo.com. Directeur de publication : Pierre JACQUIER. Directrice de la rédaction : Aurore LAMARCHE.

La reproduction, même partielle, des articles, logos et illustrations parus dans le Journal de l'Union de Quartier Centre-Gares est interdite.
Toute copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi sur la protection des droits d'auteur.